

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

Le 8 janvier 2026

Me Carolina Rinfret
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027,
2027-2028 et 2028-2029
N/D : UPA-38
V/D : R-4307-2025, volet 1 (panel 1)

Chère consœur,

La présente fait suite à notre correspondance du 18 décembre 2025 (C-UPA-0011) relativement à la planification de l'audience en cours dans le dossier mentionné en objet.

Dans celle-ci, l'Union des producteurs agricoles (ci-après, l'« UPA ») informait la Régie qu'elle n'entendait pas contre-interroger les témoins du panel 1 du Distributeur, mais désirait se réserver le droit de le faire, si nécessaire, séance tenante.

Or, suite aux témoignages des témoins du panel 1 du Distributeur, l'UPA informe la Régie qu'elle ne procédera pas à un contre-interrogatoire.

Espérant le tout conforme, recevez, chère consœur, nos plus sincères salutations.

UPA Avocats



Rémi Jolicoeur, avocat

Ligne directe : 438 266-3588
Courriel : rjolicoeur@upa.qc.ca